

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 23/01/2025

N ° 2025-01-01 - DECISION MODIFICATIVE N ° 5 BUDGET COMMUNE 2024

Le Conseil Municipal a voté une décision modificative au budget primitif de la commune 2024 pour ajuster les crédits en fonctionnement, à savoir :

6561 (65) - Organismes de Regroupement	- 1 544.00 €	739111(014) - Dégrèvement taxe foncière jeunes agriculteurs	+1 544.00 €
--	--------------	---	-------------

N ° 2025-01-02- BUDGET COMMUNE - OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Le conseil municipal, conformément aux textes applicables, a ouvert des crédits à hauteur de 25 % des crédits votés en 2024, soit 302 320 €, réparti comme suit pour chaque opération d'investissement :

Opération 015 Terrain des Sports : 5 000 €
Opération 050 Cimetière : 4 000 €
Opération 060 Bâtiments Communaux : 61 000 €
Opération 061 Voirie : 39 300 €
Opération 062 Matériel-Mobilier-Terrains : 8 000 €
Opération 065 Mairie : 3 620 €
Opération 066 Ecole : 3 700 €
Opération 067 Pôle Enfance : 12 700 €
Opération 069 Salle Municipale : 160 000 €
Opération 073 Base de Loisirs : 5 000 €

N ° 2025-01-03 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR AUPRES DE LA PREFECTURE POUR LES TRAVAUX DE GEOTHERMIE

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture pour les travaux de chauffage par géothermie et approuve le plan de financement suivant :

- TRAVAUX DE GEOTHERMIE	80 000 € HT
- TRAVAUX CHAUFFERIE-GROS ŒUVRE-VRD	100 000 € HT
TOTAL	180 000 € HT
- SUBVENTION ADEME	25 000 € HT
- SUBVENTION DETR	72 000 € HT
- AUTOFINANCEMENT	83 000 € HT

N ° 2025-01-04 - DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 3EME TRANCHE TRAVAUX SALLE MUNICIPALE

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la DSIL auprès de la Préfecture pour la 3^{ème} tranche du projet de rénovation de la salle municipale et approuve le plan de financement suivant :

- Equipe de maîtrise d'œuvre	250 984 € HT
- TRAVAUX 3 ^{ème} tranche	1 059 997 € HT
TOTAL	1 310 981 € HT
- Subvention DSIL	262 196 €
- Subvention Conseil Départemental	100 000 €
- Autofinancement et emprunt	948 785 €

N ° 2025-01-05 - AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE PAR CLISSON SEVRE MAINE AGGLO

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 à la convention portant sur la mise à disposition d'un service de Clisson Sèvre et Maine Agglo « le Conseil en Energie Partagé ». afin de prolonger jusqu'au 31 décembre 2026.

N ° 2025-01-06 - CONVENTION CLISSON SEVRE MAINE AGGLO ACCUEIL SPECTACLE DU QUATRAIN

Le conseil municipal approuve la convention de Clisson Sèvre Maine Agglo pour l'accueil d'un spectacle dans le cadre de la saison culturelles 2024-2025, à savoir « Larzac ! » le 27 février prochain, dans la salle municipale.

N ° 2025-01-07 - DELIBERATION FISCALE - EXONERATION SUR LE FONCIER NON BATI

Le Conseil Municipal rapporte la décision du conseil municipal en date du 2 juin 1992 concernant le dégrèvement de taxe foncière non bâti au profit des jeunes agriculteurs.